



**Démocratie locale
Forum
des jeunes p 12**



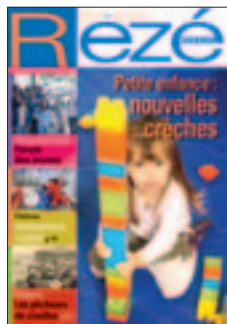
**Château
International
cadets p 14**



**Mémoire
Les pêcheurs
de civelles p 22**

Petite enfance : nouvelles crèches





N°7

Le mensuel
d'information
municipale

S

SOMMAIRE



8



12



20



18



6



22

www.mairie-reze.fr



Responsable de la publication :
Dominique Mérel, Première adjointe
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
Journaliste : Laurent Billaud
Photographe : Thierry Mézerette
Ont participé à ce numéro : Christiane Blanchard,
Laurence Couvrant, Céline Fichet, Thierry Goussin,
Kristell Le Bot, Stéphane Mahé, Benjamin Reverdy.
Maquette : MCM Informations
Impression : Imaye (Laval) label Imprim'vert
Régie Publicitaire : GECOP
Tirage : 21 000 exemplaires

Contact : Rézé mensuel, Hôtel de ville
BP 159 44403 Rézé Cedex 02 40 84 43 00.
Imprimé sur papier recyclé Eural super silk à 100%
à partir de vieux papiers.

FAITS DU MOIS

- 5** Les collégiens prennent le micro.
- 6** Claudine Augereau, présidente d'association.
- 7** Enquête sur nos assiettes.

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Une nouvelle crèche à Pont-Rousseau.
- 10** Construire, protéger et aménager la ville.
- 12** La parole aux jeunes citoyens.

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 15** Espaces Océane.
- 16** Triath'jeunes.
- 18** Le collectif d'artistes la Valise.

MAGAZINE

- 20** Sortir.
- 22** Les pêcheurs de civelles.

L'avenir de la ville : Des règles du jeu

É

DITORIAL

par Gilles Retière,
Maire et Vice-Président
de Nantes Métropole

■ Nous abordons la partie finale de la révision du Plan local d'urbanisme, celle qui va traduire en règlement le projet qui a été collectivement formulé pour donner un cadre à l'évolution de la ville. Et il est encore temps de donner votre avis.

Je vous invite à le faire lors de la consultation publique qui va se dérouler en avril. L'enquête publique formelle suivra en octobre.

Pourquoi ai-je tenu à vous consulter largement sur ce dossier ? L'expérience de la révision des 24 PLU sur les communes de l'agglomération que je mène depuis deux ans en tant que Vice-Président de Nantes Métropole, m'a convaincu d'au moins trois choses : La première est que l'avenir de la ville et celui de notre agglomération, concerne tout le monde – tous ceux qui y vivent, qui s'y déplacent, qui y travaillent et qui



utilisent ses services – quel que soit son niveau de richesse ou d'instruction.

La seconde raison est que les habitants ont une vision bien à eux de leur ville, différente de celle des techniciens. Une vision nourrie de leurs attachements, de leurs connaissances du terrain, des craintes et des espoirs qu'ils expriment pour les années qui viennent.

Enfin, j'ai pu observer que les projets de ville réussis sont ceux qui confrontent les points de vue pour aboutir à une négociation et une compréhension partagées. On ne peut pas tout interdire, mais les plus forts ne doivent pas tout se permettre. La gestion des villes devient de plus en plus complexe, mais cette gestion doit rester au service des habitants, actuels et futurs.



FAITS DU MOIS

CLIN D'ŒIL



Les collégiens prennent le micro.

Chaque semaine, les journalistes en herbe de la 4^e G du collège Saint-Paul rejoignent le studio d'enregistrement de l'établissement pour se plier à l'exercice de l'interview. Artistes, chefs d'entreprise, joueurs de football se prêtent volontiers au feu roulant de leurs questions. Le 9 mars, Jean Rouaud était l'invité d'honneur pour fêter la 150^e émission Porte-Plume. A écouter sur Radio Fidélité (103.8) le mercredi à 11h30 et le samedi à 12h30.



L'ÉVÉNEMENT

VIS TA VILLE. Le 8 avril à l'hôtel de ville, la municipalité

donne rendez-vous aux Rezéens de 14 à 18 ans. "Vis ta ville",

c'est une journée de rencontres et de débats entre jeunes,

élus et services municipaux. La journée s'achèvera par un

concert à la Barakason avec les groupes Dahlia (pop-rock),

Les spécialistes (hip-hop) et Dj Nark (lire aussi en page 12).

Contact : 02 40 84 42 75.

L'HOMMAGE



LIGUE CONTRE LE CANCER. Ils frappent à la porte des malades du centre Catherine-de-Sienne et leur proposent une visite en accord avec le personnel médical. Formés et encadrés, douze bénévoles de l'antenne ligérienne de la Ligue contre le cancer se relaient ainsi chaque semaine auprès des malades pour leur offrir un peu de réconfort. Une visite attendue par les patients mais aussi par les soignants. La Ligue recrute en permanence des bénévoles.

Tél. 02 40 14 00 14.

À NE PAS MANQUER

EXPOSITION : cité Radieuse 24 avril au 8 mai, espace Diderot (p21) ■ PETITE ENFANCE : temps fort proposant débat, exposition, spectacle du 5 au 19 avril (p21) ■ SPORTS : International cadets du 14 au 16 avril (p14) ; Triath'jeunes pour les CM1 et CM2 (p16) ■ EXPOSITION : La ville que nous aimons, 100 maisons à protéger (p21) ■ CONCERT : Louise Attaque le 6 avril (p21) ■ SCOLARITÉ : inscriptions (p26) ■

LA PHOTO

INTERNATIONAL CADETS.

Les jeunes joueurs de football viendront du monde entier pour disputer cette manifestation sportive de très haut niveau et de belle notoriété. Pour cette 22^e édition, il faudra compter avec la présence de nouvelles équipes : Cap Vert (Batuke), Madagascar (Académie Jean-Marc Guillou), Angleterre (Sunderland), République tchèque (Sparta FC Prague) et Stockholm (Suède).
Du 14 au 16 avril.



LA QUESTION

Pourquoi s'intéresser à nos assiettes ?

Pascale Briand,
directrice générale
de l'Afssa*



Quatre familles de Rezé vont participer, en avril, à la grande étude préparée par l'Institut national de la statistique (INSEE) sur la consommation alimentaire. Des tirages au sort sur la France entière ont permis de désigner les participants. L'alimentation a une influence sur notre santé. Une consommation suffisante de fruits et de légumes permet de réduire les risques de cancer, tandis qu'une consommation trop importante de graisses saturées augmente le risque de maladies cardio-vasculaires. Il est donc essentiel de connaître le plus précisément possible la manière dont les Français s'alimentent.

L'étude individuelle sur la consommation alimentaire nationale menée par l'Afssa concernera 3 700 adultes et 1 800 enfants. Elle permettra de savoir si les risques nutritionnels et alimentaires, auxquels la population est exposée, ont évolué. En particulier, il sera possible de vérifier si la consommation moyenne de sel a diminué, d'identifier la proportion de personnes qui consomment chaque jour au moins cinq fruits et légumes, un féculent à chaque repas... ou bien encore celle qui fait quotidiennement l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide ! La précédente étude réalisée en 1998/99 a mis en évidence que les Français consommaient trop de graisses, notamment saturées, trop peu de glucides complexes, de fruits et légumes et de poisson.

* Créée en avril 1999, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a pour mission d'évaluer les risques sanitaires et nutritionnels sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

LE PROFIL

CLAUDINE AUGEREAU est la présidente du club d'anciens du centre socioculturel du Ragon. Une association où près de 160 retraités se distraient, entre jeux de cartes, danse folklorique et chorale. " Je suis adhérente et bénévole du club d'anciens depuis 27 ans. Je fais partie du bureau depuis 20 ans et j'ai été l'une des vice-présidentes du club pendant 17 ans", explique Claudine Augereau.

Claudine est aussi secrétaire de l'amicale de la Ragonnaise dont elle est adhérente depuis 19 ans. L'association, qui fête cette année ses 100 ans, organise deux courses cyclistes par an, mais aussi des rencontres de boules en bois... L'engagement associatif n'est pas un vain mot pour Claudine. Sa motivation est restée aussi forte qu'au premier jour.
Centre socioculturel Ragon,
02 51 70 20 32.



Claudine Augereau,
membre du club
des anciens
de Ragon
depuis 27 ans.

LE CHIFFRE

30



Trente des 136 véhicules municipaux roulent avec du carburant propre, gaz, GPL ou électricité, soit 22 % du parc automobile. Pour ses prochaines acquisitions, la Ville pourrait se tourner vers le gaz naturel de ville (GNV). Son intérêt est de ne contenir ni benzène ni dérivé nocif pour la santé, de rejeter moins de gaz carbonique, d'ozone et de faire moins de bruit.

PETITE ENFANCE

Pour répondre aux nombreuses demandes, la Ville ouvre une crèche, en construit une autre et s'adapte aux besoins des familles.



Jeux et galipettes lors de la fête des crèches en janvier dernier.

Une nouvelle crèche à Pont-Rousseau

L'ouverture au mois d'avril de la nouvelle crèche de Port-au-Blé vient renforcer la capacité d'accueil des jeunes enfants en structures collectives : les deux crèches municipales et la crèche associative "A petits pas" disposent désormais de 65 places. Une capacité qui augmentera encore en 2007, puisque la construc-

tion démarre en face du parc de la Carterie. Par ailleurs, la crèche familiale "Au clair de lune" permet l'accueil de 40 enfants au domicile d'assistantes maternelles employées par la Ville. En matière de garde ponctuelle et temporaire, les trois haltes municipales peuvent recevoir jusqu'à 50 enfants. Le multi-accueil "Enfantine bleue", au centre polyvalent du Chêne-

Gala, sera transféré en 2007 dans de nouveaux locaux près de l'école maternelle Ouche-Dinier. Ce transfert permettra d'augmenter la capacité d'accueil et autorisera une ouverture toute l'année (actuellement, le multi-accueil ferme tous les étés pour laisser la place au centre de loisirs de l'ARPEJ). Cinq places sont également accessibles à la crèche Atlantis pour les salariés rezéens travaillant dans cette zone.

En parallèle des structures municipales ou associatives, l'accueil au domicile d'assistantes maternelles agréées indépendantes est important : 323 exercent à Rezé. Pour aider les parents dans leur recherche d'une assistante maternelle et les conseiller dans leur fonction d'employeur, la Ville a mis en

place le "relais assistant maternelles". Il sert également de lieu "ressource" pour les assistantes, demandeuses d'information sur leur statut et leur formation. Au total, la Ville

Un guichet unique pour s'inscrire

Le guichet unique d'inscription, mis en place en 2003, est destiné aux parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants de moins de 3 ans. Evitant stress et démarches inutiles, il centralise les demandes et les offres (crèches municipales, système indépendant...). Service Petite enfance, Centre socioculturel du Château, allée de Provence. Tél. 02 51 70 75 50.

La Crèche de Port-au-Blé ouvre ses portes

Dotée de 25 places, la nouvelle crèche bénéficie de la proximité des transports en commun (ligne 2 de tram), de places de parkings encore peu exploitées et d'une bonne accessibilité, y compris pour les handicapés. La crèche de Port-au-Blé est le premier équipement construit à Rezé selon les principes de la Haute qualité environnementale (HOE).

consacre un budget de 1 300 000 € par an au fonctionnement des structures Petite enfance. Elle bénéficie du soutien financier de la Caf (Caisse d'allocations familiales) au titre du Contrat Enfance* et de la Prestation de service unique (PSU).

* Le 4^e Contrat Enfance est un engagement mutuel avec des objectifs définis d'amélioration de l'accueil des jeunes enfants : les efforts de la Ville sont soutenus proportionnellement par la Caf.



Site de la Carterie : la future crèche occupera une partie du rez-de-chaussée de cet immeuble, l'autre étant pour les anciens.

PAROLE D'ÉLUE



Christine Coutant, conseillère municipale déléguée à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants.

Varier les modes d'accueil

A Rezé, comme partout dans l'agglomération nantaise, il n'est pas toujours simple pour les nouveaux parents de trouver une solution d'accueil pour leur tout-petit. Des difficultés qui s'expliquent en grande partie par le dynamisme démographique de la commune : de 1999 à 2004, la population rezéenne a augmenté de 4,8 % passant de 35 400 à 37 200 habitants. Parmi les nouveaux Rezéens, beaucoup de jeunes ménages en quête de modes d'accueil pour leurs enfants.

Les grandes évolutions de la société et du monde du travail influent aussi largement sur les attentes des familles : l'augmentation du nombre de femmes exerçant une activité professionnelle, le nombre de plus en plus important de parents seuls, les mutations du monde du travail (35 heures, temps partiels, horaires décalés, flexibilité...). Ces changements de mode de vie amènent le service municipal de la Petite enfance à s'adapter aux besoins exprimés par les familles.

Cela passe par la création de nouveaux équipements collectifs comme la crèche de Port-au-Blé ou la future crèche de la Carterie. Mais aussi par le soutien à des solutions d'accueil diversifiées. A titre d'exemple, nous avons passé une convention avec les entreprises d'Atlantis qui viennent d'ouvrir une crèche de 60 places dans laquelle nous finançons cinq places réservées aux salariés rezéens. Un projet similaire est à l'étude pour les entreprises implantées autour de l'aéroport.

URBANISME

Les Rezéens sont invités à donner leur avis sur le zonage et le règlement du Plan local d'urbanisme (PLU). Un document qui va préciser les règles pour aménager, construire, protéger et développer la ville.



L'urbanisation de la Butte de Praud va de pair avec l'agrandissement et le réaménagement du parc.

Aménager la ville

A la différence de l'ancien Plan d'occupation des sols (POS) auquel il va succéder, le Plan local d'urbanisme détermine des orientations stratégiques et des objectifs en matière d'aménagement de la commune pour les dix ans à venir. Mais, comme le POS, il définit les règles d'attribution et de construction des terrains de la commune. Sous la forme d'une carte et d'un règlement écrit, la ville est divisée en zones comportant chacune son propre règlement : zones urbaines constructibles, espaces naturels, zones à urbaniser, zones économiques. Les règles de construction sont bien sûr différentes selon les centres, les axes ou les lotissements, cela de manière à respecter et à affirmer leur identité. Le PLU permet par exemple de déterminer la future affectation d'un terrain, qu'il soit public ou privé : habitat, activité ou équipement qui devrait y être construit (crèche, centre de loisirs, gymnase...).

Le PLU est aussi un outil efficace pour développer et répartir l'offre de logements à loyer modéré sur la commune. Il permettra d'affecter à certains terrains repérés à l'avance une "servitude de mixité sociale", c'est-à-dire une obligation pour un pro-

on pourra monter jusqu'à trois étages voire plus, sans risquer de défigurer le quartier. Une trentaine de terrains sera concernée par cette contrainte. En matière de patrimoine à préserver, une centaine de sites remarquables a été répertoriée : maisons ou alignements de maisons, rues, quartiers, arbres remarquables. Certains

moteur de construire un quota de logements sociaux sur l'ensemble d'un projet immobilier. En matière de patrimoine à préserver, une centaine de sites remarquables a été répertoriée : maisons ou alignements de maisons, rues, quartiers, arbres remarquables. Certains

parce qu'ils témoignent de l'évolution économique et sociale de la commune, d'autres parce qu'ils participent au caractère, à l'atmosphère d'un quartier, d'une rue ou d'un paysage. Ce travail de recensement a été réalisé en concertation étroite avec les membres des conseils consultatifs de quartier et du conseil économique et social communal.

"Le développement de la ville ne doit pas se faire au détriment de son identité. Nous inventorions les éléments urbains à protéger et nous créons des zones d'aménagement concerté pour garder la maîtrise de l'aménagement des quartiers à urbaniser. Le développement de la ville est nécessaire mais il doit être encadré."



Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement durable.

Un outil efficace

Il définit des hauteurs maximales de construction. Pour respecter l'identité de certains quartiers ou rues, la limite est fixée à un ou deux étages. Sur quelques axes importants, comme la rue Victor-Fortun ou la rue du Lieutenant-de-Monti,

EN BREF...

Concertation publique

La Ville et Nantes Métropole soumettent à l'avis des Rezéens le zonage et le règlement du Plan local d'urbanisme à l'occasion d'une exposition, du 10 au 28 avril en mairie de Rezé, et d'une réunion publique (10 avril, 20h30, hôtel de ville).

Extension de la ligne 3
Le projet de prolongement de la ligne 3 jusqu'à la gare de Pont-Rousseau fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au 7 avril. Documents consultables en mairie.

Gymnase de Port-au-Blé
Le projet de l'agence Déesse 23 Architecture a été retenu par la municipalité pour la construction d'un équipement sportif à Port-au-Blé. Début probable des travaux en 2008. Projet et maquette présentés à la maison des projets.

Place Sarraill
L'ensemble des voies de la place Sarraill va progressivement être remis en circulation. En mars, le boulevard de la Libération a été rouvert à la circulation dans le sens Nantes Rezé. Il se connecte à un nouveau giratoire en cours d'achèvement. Jusqu'en juillet, le chantier se poursuit avec les travaux sur les berges de la Sèvre, les finitions des trottoirs et espaces verts...

Le devenir du port de Trememoult
La Ville a sollicité Nantes Métropole pour engager des travaux sur le port de Trememoult. Compte tenu du danger pour les usagers du ponton nord et des conséquences sur l'image du site, la Ville demande qu'une décision rapide soit prise.

Calcul des impôts directs
En avril, des membres de la commission communale des impôts directs sillonneront les rues de Rezé avec pour mission de constater les changements apportés aux propriétés bâties ; ceci en vue d'un calcul plus juste de l'impôt.

Exposition

"La ville que nous aimons : 100 maisons à protéger" présente la démarche menée par la Ville en matière de recensement du patrimoine. En plus des bâtiments dont l'intérêt architectural et historique est reconnu, la Ville a choisi de préserver des éléments plus ordinaires qui contribuent à l'identité de Rezé. A voir à la maison des projets jusqu'au 8 avril.



DÉMOCRATIE
LOCALE

Avec "Vis ta Ville", le maire et les élus vont à la rencontre des jeunes.

Objectif : instaurer le dialogue pour mieux adapter l'action à leurs attentes.

Le 8 avril, la municipalité invite les Rezéens de 14 à 18 ans à faire entendre leur voix. Avec "Vis ta ville", elle organise une journée de débats et d'échanges autour de la place des jeunes dans la cité. Pour les participants, ce sera l'occasion de débattre entre eux et de dialoguer avec les élus et services municipaux autour de sujets tels que l'engagement, les loisirs, les déplacements dans la commune...

Pour organiser cet événement, la Ville a associé un groupe de seize jeunes de 14 à 18 ans. Depuis décembre 2005, accompagnés par des professionnels, ils ont "planché" sur la forme et les thèmes des échanges, la communication, les visuels... Ils ont également participé

au choix des artistes qui clôtureront la journée en musique. Cet événement, organisé pour la première fois par la Ville, répond à un double questionnement : comment mieux prendre en compte les préoccupations des jeunes citoyens ? comment leur permettre de donner leur avis et par quels moyens renforcer leur implication dans la vie de la cité ?

Amorcer le dialogue

Que ce soit dans les conseils consultatifs de quartier ou au conseil économique et social communal, la Ville associe les habitants aux décisions qui les concernent. Mais les jeunes y sont peu présents. Pour autant, faut-il en

conclure qu'ils ne s'intéressent pas à la vie de leur cité ? À l'évidence, d'autres modes de participation, plus adaptés à l'expression des jeunes, sont à mettre en œuvre. En ce sens, "Vis ta ville" se veut

l'amorce d'un dialogue plus approfondi. Le contenu des échanges, les différentes attentes exprimées au cours de la journée devraient ainsi permettre de dégager des pistes de réflexion en la matière.

Débats et concert

A partir de 14h30 à l'hôtel de ville, les jeunes auront la possibilité de participer à deux débats au choix parmi quatre thèmes : "Temps libre : loisirs et/ou culture ?", "Des lieux pour les jeunes ?", "Bouger dans l'agglomération, facile ?", "Trouver sa place dans la société : comprendre, participer, s'engager ?". Les débats se dérouleront en deux parties : débat entre les jeunes, dialogue avec les élus, les services municipaux et les associations. En clôture à la Barakason, les groupes Dahlia et Les spécialistes. Carte blanche à DJ Nark, issu du quartier du château à Rezé et animateur des ateliers hip-hop à Rezé.



Préparation de la manifestation : les jeunes organisateurs choisissent l'affiche.

La parole aux jeunes citoyens



"L'objectif de cette journée de débats est de mieux connaître les attentes des jeunes de manière à orienter avec pertinence les actions en faveur de la jeunesse."

Mireille Richeux-Donot,
adjointe chargée de la coordination des élus de quartier et de la démocratie locale.



Scène de joie pour le PSG, vainqueur de l'édition 2004.

CHÂTEAU

International cadets : un tournoi convivial

Compétition et convivialité, les deux règles de la 22^e édition du tournoi de football international cadets.

Une équipe du Cap Vert, les Malgaches de l'Académie Jean-Marc Guillou, Sunderland (GB), le Sparta Prague et Stockholm tiendront le haut de l'affiche de la 22^e édition du tournoi international cadets de Rezé, du 14 au 16 avril. Sans oublier les jeunes footballeurs de l'Entente rezéenne, qui hument tous les ans le parfum du haut niveau. "Rencontre de gens différents, le tournoi doit véhiculer les fondamentaux humains : la convivia-

lité, le côté festif, le respect et le fair-play", insiste Michel Boucard, nouveau président de l'Entente. Le statut de l'épreuve oblige les 200 bénévoles à travailler "de façon professionnelle", poursuit-il.

Les vedettes de demain

Instauré dès l'origine, le logement des joueurs en famille d'accueil donne au tournoi son caractère chaleureux. "Des liens se sont tissés

depuis des années. Les jeunes, qui sont en centre de formation, sont heureux de retrouver une ambiance familiale", note le président de l'Entente. Il souhaite "préserver le caractère convivial, même si les meilleurs joueurs", vedettes de demain, suscitent bien des convoitises chez les dirigeants de clubs. Les passionnés du ballon rond se contenteront d'apprécier le spectacle, gratuit, offert par ces jeunes venus du monde entier.



Projet Espaces Océane.

RAGON

Un parc tertiaire au Génétais

France Littoral Construction bâtit les Espaces Océane* où seront accueillies dix entreprises du secteur tertiaire d'ici la fin 2006. Le point avec son président, Jean-François Daniélou.

À quoi ressemblera le site fin septembre ?

L'opération - 12 000 m² de bureaux répartis sur 11 bâtiments - s'effectue en plusieurs étapes. La première tranche des travaux est lancée : quatre bâtiments d'une superficie totale de 5 000 m².

Au cours de cette construction, l'étang sera réaménagé. La livraison est prévue au troisième trimestre 2006, mais certaines livraisons se feront un peu plus tôt, selon les impératifs des entreprises.

Quelles entreprises investiront ces 5 000 m² ?

Il y aura le bureau d'étude maître d'œuvre de l'opération, MOTEC. Une société de commercialisation des métaux. Deux autres bureaux d'étude en ingénierie spécialisée. Une société de promotion immobilière.

Une société de conseils et services à l'entreprise en recrutement. Des sociétés de services et commerciales. Au total dix entreprises, dont sept du sud Loire, les autres venant du nord Loire, soit 150 à 250 employés.



Pose de la première pierre le 6 mars par Gilles Retière en présence de Jean-François Daniélou.

* C'est la première construction qui voit le jour dans le périmètre d'étude de la zone économique de la Brosse (plus large que le périmètre arrêté pour la ZAC). Ce terrain, situé le long du périphérique et prévu à l'origine pour du logement, a été réaffecté à de l'activité.

Éclairage public

Les rues Peltier, Fontaine-Launay et Hucasseries sont dotées d'un tout nouvel éclairage public, posé en février et mars par les services de Nantes Métropole.

BLORDIÈRE

Lotissement Bonamy

La Ville informe les co-lotisseurs du lotissement Bonamy que les règles d'urbanisme qui régissent leur lotissement seront caduques le 22 avril 2006 sauf si une demande de maintien des règles est formulée par les propriétaires avant le 21 avril.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie, service du Développement urbain : 02 40 84 42 68.

LA HOUSSAIS

Réunion publique

La réunion publique annuelle du quartier de la Houssais aura lieu jeudi 20 avril à 20h30 au gymnase Chêne-Creux.

BLORDIÈRE

Les jardins familiaux du Mortrait

La Ville vient d'aménager de nouveaux jardins familiaux, rue du Mortrait. Gérées par le centre socioculturel Jaunais-Blordière, les parcelles permettront à 18 familles de cultiver à leur guise leur coin de verdure.

CHÂTEAU

Un triathlon pour les CM1 et CM2

Course, saut, lancer. Le 19 avril, les élèves de CM1 et CM2 s'élanceront sur la ligne de départ du Triath'jeunes.



Les CM1 et CM2 sur la ligne de départ du Triath'jeunes.

André Vincent, entraîneur à l'ASBR Cross Athlétisme, espère réunir 150 participants, pour cette 10^e édition du Triath'jeunes. "Une compétition qui s'adresse à tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées de Rezé. Il y a trois épreuves, comme dans un triathlon : une course de 60 m, un saut en longueur et un lancer de balle", détaille l'entraîneur. "L'occasion pour nombre d'écoliers de se frotter à ce sport", note André Vincent, qui compte au sein de l'ASBR Cross Athlétisme, "une trentaine d'enfants, âgés de 9 à 12 ans, entre l'école d'athlétisme, les poussins et les benjamins".

Au cours d'une année d'entraînement, ces jeunes adhérents essaient toutes les disciplines de course, de lancer et de saut. Seul le saut à la perche n'est pas pratiqué. "Chacun a ses préférences, mais en général, ils aiment bien changer", remarque André Vincent. "Pour peu qu'ils aient une bonne performance dans une discipline à un moment donné, ils la privilégient." Les bons résultats encouragent toujours le sportif à persévérer : "En cinq ans, 75 % sont restés", souligne l'entraîneur.

Le 19 avril, stade de la Trocardière. Bulletins d'inscription disponibles à l'hôtel de ville, place Jean-Baptiste-Daviais.

RAGON

Un vide-grenier pour voyager

Tous les ans en avril, les parents d'élèves de la PEEP et l'équipe enseignante de Ragon organisent un vide-grenier pour participer au financement des sorties des enfants.



Chiner le 9 avril dans la cour de l'école de Ragon.

Un dimanche par an, la cour de l'école de Ragon s'ouvre aux chineurs de tous âges. Avec 120 stands payants l'an dernier, les parents d'élèves de la PEEP de Ragon ont récolté 2 200 euros. "Le vide-grenier", explique Lydie Dubier, la présidente de l'association, c'est une manière effi-

cace de collecter des fonds" auxquels s'ajoutent au budget alloué par la Ville pour financer les sorties comme la semaine au château de la Turmelière à

Liré (49) pour les CM1 l'an passé mais aussi le passage du brevet de secouriste pour les CM2, des jeux de cour pour les élèves de maternelle.

L'association s'occupe de l'organisation, les enseignants et d'autres parents viennent donner un coup de main pour distribuer des tracts, installer les stands, tenir la buvette. "C'est un des premiers vide-greniers de l'année, précise Lydie Dubier, il y a beaucoup de monde. Cela permet en même temps de donner une image dynamique de l'école et du quartier". Vide-grenier le 9 avril de 9h à 18h à Ragon. Inscriptions : 02 28 25 29 30 Autre vide-grenier le 2 avril, de 9h à 17h, à Trememoult, organisé par l'école Jean-Jaurès.

PONT-ROUSSEAU

Un toit pour les Cyclos randonneurs

Les Cyclos randonneurs Loire Océan ont désormais un local équipé d'un atelier mécanique.

Le club des Cyclos randonneurs Loire Océan a trouvé refuge au 29, rue Jean-Baptiste-Vigier. Il espère bien ainsi élargir son cercle de mordus en mettant à disposition des amoureux de la petite reine un atelier mécanique pour bichonner l'objet de leur passion. Et s'ils souhaitent participer aux nombreuses courses et itinéraires du CRLO, il leur faudra ménager leur monture. Autre nouveauté du club : la mise en place d'une promenade, associant cyclo et patrimoine rezéen, prévue en septembre lors des journées du patrimoine. Ce parcours s'ajoutera à la Rand'Automne organisée par le club et à l'opération Tous à vélo. En 2007, le club des Cyclos Randonneurs

Loire Océan (CRLO) fêtera ses 40 ans en 2007. D'ici là, des milliers de kilomètres auront été parcourus dans la bonne humeur par sa vingtaine de licenciés, âgés de 12 à 73 ans. Ces adeptes du cyclotourisme se voient proposer trois sorties hebdomadaires, sur des parcours longs de 25 à 100 kilomètres. Il s'agit de "sorties conviviales sans notion de temps ni de compétition", souligne le trésorier du CRLO, Bruno Picorit. "Avec une bonne préparation, le vélo, pratiqué ainsi, est à la portée de tous", explique-t-il. Les plus endurants peuvent passer des brevets randonnées Audax, où l'on peut rouler jusqu'à 600 kilomètres derrière un capitaine de route.

Permanence le jeudi de 17 h à 18 h 30 au local 29, rue Jean-Baptiste-Vigier. Tél. 02 40 05 11 13.



Deux raisons d'arborer le sourire : un nouveau local et une nouvelle randonnée en septembre.

AGENDA

Rezé les couleurs
La Ville accorde une dizaine de bourses aux projets pour participer au financement d'initiatives émanant d'associations.
Tél. 02 40 84 45 30.

Brocante
Organisée par l'école Jean-Jaurès, brocante le 2 avril à Trememoult, de 9h à 17h.

Les "p'tits dej du mercredi matin"
Le CSC de Ragon propose tous les mercredis ses "p'tits dej" de 9h à 11h. Les Ragonnais sont invités à y échanger, avec l'équipe du centre, sur le quartier, les activités proposées...

Course de rollers
Challenge de l'OMS organisé par le Roller skating rezéen le 30 avril, de 12h à 20h. Stationnement interdit place du Pays-de-Retz.

Tournoi de billard
Vingtième édition du championnat des jeunes des Pays de la Loire organisé par l'Académie de billard rezéenne les 29 et 30 avril, gymnase Château-Nord.

Secours populaire
Ouverture du vestiaire les 6, 12, 19 et 29 au 66 rue Zola.
02 51 70 03 81.

Les Chants de coton
Représentation du groupe de gospel le 8 avril, 20h30, église du Rosaire, 6 € à 10 €.

Alod
Le "Béret de la tortue" du Grenier Théâtre les 1^{er}, 7, 8, 14 et 15 avril, 20h30, le 9 avril à 15h30, salle de l'Alod.
Réservations au 02 51 11 14 88.

CGT Sud Loire retraités
Concours de belote le 14 avril, salle de l'AEPR. Inscription à 13h45.

UNRPA
Concours de belote le 19 avril, salle Jean-Jaurès.

AGENDA

Tourisme et loisirs

section retraités

Concours de belote le 7 avril, 14h, salle de l'AEPR. Bal le 20, 14h15, avec l'orchestre Mélody, salle de l'AEPR. Tél. 02 40 75 91 17.

Archéologie

Visites du site archéologique et de la chapelle Saint-Lupien par Ophélie de Peretti, archéologue municipale les 12 et 26 avril, 15h et le 8 avril, 10h. Réservation au 02 40 84 43 96.

Accueil psychologique

Centre d'accueil psychologique avec ou sans rendez-vous, 17 rue du Bas-Landreau. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Tél. 02 40 08 98 80.

CSC Jaunais-Blordière

Inscriptions pour le vide-grenier du 14 mai à partir du 3 avril 2006 au 11 mai. Jardins familiaux et communautaires : quelques parcelles encore disponibles pour les habitants du quartier Jaunais-Blordière. Stage cirque du 24 au 28 avril pour les 7-11 ans de 14h à 16h. Soirée cabaret avec Padam Trio, le 21 avril, 20h, salle de l'Alod, 12 €. Tél. 02 51 70 06 66.

Rugby à la Robinière

1^{er} avril : tournoi départemental des moins de 14 et 15 ans. 8 avril : juniors Phliponeau/Danet, Sèvre-et-Loire/Parthenay ; les moins de 9 et 11 ans contre Saint-Nazaire et ASPTT. 23 avril : les seniors contre Doué-la-Fontaine.

CSC Château

"Elever seul(e) son enfant" : journée thématique le 1^{er} avril de 14h à 17h30, Barakason. Thé dansant le 9 avril, 14h30, Barakason. Apéro jeux, le 18 avril, de 18h à 20h, CSC. Tél. 02 51 70 75 70.

Maison des Isles

Petit déjeuner sciences humaines autour du thème de la poésie le 8 avril, de 9h30 à 11h30. Matin Soins de soi : bâton chinois, technique de décontraction, le 9 avril. Stage aventure plastique pour les 7-15 ans, du 24 au 28 avril. Tél. 02 51 11 12 32.

ACTUALITÉ QUARTIERS

TRENTEMOULT-LES-ÎLES

La Valise investit les espaces publics

La Valise, c'est le nom d'un collectif d'artistes et architecte. Basé à Basse-Île, il fait de l'espace public son lieu d'expérimentation.

L'intervention artistique dans l'espace urbain. C'est le sujet de prédilection du groupe la Valise composé de Boris Cochy, architecte, Samia Oussadit et Pascal Leroux, plasticiens. "Aux frontières entre arts visuels, architecture, sciences, musiques, cinéma expérimental... nos actions interrogent les pratiques artistiques contemporaines au contact des publics et de l'espace urbain." Une démarche d'abord expérimentée dans l'ancienne gare SNCF d'Oudon, puis quelques années plus tard à Nantes, notamment lors d'une résidence aux jardins familiaux de Malakoff en 2002, ou bien dernièrement pour la scénographie du Livre et l'Art au Lieu unique. "Notre idée était de créer des événe-

ments culturels en mixant différentes formes artistiques. Tout cela dans le but de sortir d'un certain cloisonnement et de mélanger un maximum de pratiques", expliquent-ils. Une démarche qui les a amenés à travailler, entre autres, sur un projet de jardin adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cette année, la Valise naviguera entre ses bureaux de Trentemoult et un nouveau lieu d'exposition : "Caballero", situé au 1 rue Saint-Pierre à Nantes. "Nous allons y organiser des petits événements tout au long de l'année. C'est une étape de la réflexion que nous essayons de mener pour faire un état des lieux des besoins des créateurs. Avec à l'esprit, l'idée d'un lieu qui pourrait accueillir de nouveaux projets". Certaines de leurs idées devraient se concrétiser bientôt à Rezé.

Collectif la Valise :
101, rue de la Basse-Île.

Dans leur Valise, ils ont des projets d'interventions artistiques.



Découverte des techniques de pêche au CSC Jaunais-Blordière.

BLORDIÈRE

Le Centre socioculturel a la pêche

En partenariat avec la Gaule nantaise, le centre socioculturel Jaunais-Blordière propose des cours de pêche.

Depuis cette saison, en plus des cours classiques de pêche au coup (au bord) proposés au CSC Jaunais-Blordière, l'équipe encadrante, composée de Denis Fauberteau, Chantal Pelan, Roger Faivre et Valérie Guilbault, a ajouté une corde à son arc avec un cours de pêche à l'anglaise. Une technique de grande distance (jusqu'à 30 mètres) encore peu enseignée dans les écoles de pêche de la région. Du côté des participants, une dizaine de personnes suit chaque lundi ou vendredi soir (selon le type de cours) les séances théoriques qui, au retour des beaux jours, seront suivies par des sorties sur le terrain. "Notre idée c'est, évidemment, de faire connaître la pêche. Mais aussi le fait qu'elle se pratique dans le respect de l'environnement. Après, c'est un plaisir pour nous de communiquer notre passion", explique simplement l'équipe d'animation. Alors pour ceux et celles qui ont envie de se jeter à l'eau, rendez-vous leur est donné fin septembre pour participer au concours de pêche qui se déroulera pendant la fête du quai Léon-Sécher.

École de pêche, CSC Jaunais-Blordière, 02 51 70 06 66.
La Gaule nantaise, 02 40 40 72 18, www.asso-peche44.com

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ CENTRE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot
Samedi 1^{er} de 11h à 12h.

■ André Marti
Lundi 24 de 16h30 à 17h30.

CHÂTEAU (Landreau/Trocadière) Centre socioculturel, allée de Touraine

■ Jean-Yves Nicolas
Samedi 8 de 11h à 12h.

■ Samuel Landier
Lundi 3 de 17h à 18h.

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier) 3, square du Jaunais.

■ Alain Coutant-Nevoux
Samedi 8 de 9h à 10h.

■ Bérangère Musseau
Sur rendez-vous.

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul) PLIE 8, rue Jean-Baptiste Vigier.

■ François Simon
Samedi 22 de 11h à 12h.

■ Malika Tararbit
Sur rendez-vous.

HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins) Maison de quartier de la Houssais.

■ Aline Conan
Samedi 1^{er} de 10h à 11h.

■ Sylvie Desportes
Samedi 15 de 10h à 11h.

RAGON Maison de quartier, rue du Vivier.

■ Marie-Ange Gallais
Samedi 15 de 11h à 12h.

■ Christine Coutant
Sur rendez-vous.

TRENTEMOULT-LES-ÎLES (Haute-Île et Basse-Île) Maison de quartier.

■ Sylvie Desportes
Samedi 15 de 10h à 11h.

Élus de l'opposition

■ Permanence le lundi de 9h à 10h30 et le vendredi de 14h à 16h en mairie ou à domicile. 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye/Rezé, Gérard Allard tiendra sa permanence le samedi 1^{er} au centre social André-Coutant de 9h à 10h30. www.gerardallard.blogspot.com
■ Canton de Rezé-Bouguenais, Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 32 29 28.

CONCERTS

■ Rencontres musicales de la Balinière

"Jeux de re-création"

création collective par les étudiants musiciens de la promotion 2006 du Cefedem, samedi 1^{er} avril.

"Visite de pavillons"

programme baroque pour deux trompettes et orgue, par Claude Legal, Paul Bosseau et Christophe Gauche, samedi 8 avril.

"Transcrire sans rire"

par le quintette de guitares Alternatim, samedi 15 avril.

"Amours de jazz"

par le groupe nantais Holy totsyt gang, samedi 22 avril. A 18h, la Balinière, entrée libre. 02 51 70 78 10.

■ Anaïs

The Sheap show. Chanson. Mardi 4 avril, 20h30, Théâtre municipal, de 11 € à 15 €.

■ Out of the Blue

Danser sur toile. Jazz, danse, vidéo. Vendredi 7 avril, 20h30, Théâtre municipal, de 11 € à 15 €.

■ Dahlia, les Spécialistes et DJ Nark

Dans le cadre du forum Vis ta ville. Pop rock et hip-hop. Samedi 8 avril, la Barakason, 5 €.

■ Dounya

De Fawzy Al-Aiedy Musiques du monde. Irak. Jeudi 20 avril, 20h30, Théâtre municipal, de 6 € à 15 €.

■ Les enfants du rock

Avec les groupes Battles, Moller Plesset et Moesgaard. Dimanche 23 avril, 20h30, Barakason, entrée libre.

■ Battle DJ

Hip-hop session. Samedi 29 avril, 20h30, Barakason, de 8 € à 10 €.

■ Bébés lecteurs à la bibliothèque

Exposition photos. Médiathèque Diderot - secteur Enfants.

■ David Ancelin

Installations et sculptures, organisée par l'association Tripode. Jusqu'au 22 avril, les mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h Galerie de la médiathèque Diderot.



Albin De La Simone.



Annie Ebrel.



Bébés lecteurs à la bibliothèque.



Dounya De Fawzy Al-Aiedy.

■ Handiclap

Du 28 mars au 7 avril. Concert Kwal et Lo'Jo le mardi 4 avril, 20h, la Trocardière.

■ Le chant des balles

Jonglage et musique aérienne. Samedi 1^{er} avril, 20h30, Théâtre municipal, de 6 € à 15 €. 02 51 70 78 00.

■ Annie Ebrel

Une voix bretonne. Chanson, musiques traditionnelles. Mardi 11 avril, 20h30, Théâtre municipal, de 11 € à 15 €.

■ Albin De La Simone

Chanson. Jeudi 13 avril, 20h30, Théâtre municipal, de 11 € à 15 €.

EXPOSITIONS

■ Croqu'histoires et galipette

Exposition. Les petits vont pouvoir pénétrer chez Popi ou Petit ours Brun, partir à la chasse à l'ours dans des décors à leur taille... De 0 à 5 ans, accompagnés des parents. Entrée libre. Du 5 au 30 avril, médiathèque Diderot - secteur Enfants.

■ Maison radieuse

Des étudiants de seconde année à l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes présentent une exposition ayant pour objet la Maison radieuse en donnant une nouvelle vision de cet édifice. Du 24 avril au 8 mai, Espace Diderot.

Papa, maman, laissez-moi grandir

Quinzaine petite enfance proposée par la bibliothèque et le service Petite enfance de la Ville : spectacle, exposition, débat et sélection de livres...

Du 5 au 19 avril.

■ FLOCON, NEIGE ET TOURBILLON

par la compagnie Toutouic Deux histoires de banquise. Ambiance enneigée, sons givrés et musique polaire.

De 1 à 4 ans, sur réservation. Samedi 15 et mercredi 19 avril à 16h, médiathèque Diderot.

■ RENCONTRE

"Ces petites séparations qui font grandir"

Avec Daniel Coum, psychologue clinicien, directeur de Parentel (service finistérien d'accueil, d'écoute et d'entretiens avec les parents). Vient le moment où il faut se séparer de son doudou, laisser ses parents pour partir à la crèche ou chez la nounou puis plus tard à l'école.



Entrée libre dans la limite des places disponibles. Accueil des enfants de 0 à 5 ans (19 places disponibles). Samedi 8 avril, 15h, médiathèque Diderot.

■ RIBAMBELLE

La bibliographie qui aide les parents à choisir des livres pour leurs enfants. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.



Louise Attaque

■ Troisième album pour le groupe de rock français, "À plus tard crocodile", consacré meilleur album pop/rock aux Victoires de la musique 2006.

Jeudi 6 avril, 20h30, la Trocardière.

■ La ville que nous aimons, 100 maisons à protéger

Rezé s'engage à préserver son patrimoine ancien et végétal. Une centaine de sites ont été répertoriés et feront l'objet d'une protection réglementaire dans le cadre du PLU.

Présentation de la démarche et des sites inventoriés.

Jusqu'au 8 avril, du mercredi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h, maison des projets, Espace Diderot.



Exposcience.

SALON

■ Exposcience

Le rendez-vous des jeunes avec la science. Exposition de projets et animations. 31 mars et 1^{er} avril, la Trocardière.

Petites embarcations destinées à la pêche à la civelle en 1968.



PHOTO SIMON LERAY



Délys Bérenger, pêcheur de civelles en 2006.

Atelier de la société de mareyeurs Beaur en 1987.



Dans le sillage des pêcheurs de civelles

Cette pêche traditionnelle de l'estuaire de la Loire a évolué au fil du temps. Désormais réservée aux professionnels et très règlementée, elle fait encore vivre plusieurs pêcheurs ou mareyeurs à Rezé.

Dans le temps, nous étions une cinquantaine à pêcher la civelle sur la Sèvre. Maintenant, nous ne sommes plus qu'une dizaine. Les temps changent !", soupire Délys Bérenger en remontant le ponton qui mène à la rive. Installé à la Haute-Ile depuis 10 ans déjà, ce fils de pêcheur traque les jeunes anguilles de décembre à avril. Armé de deux tamis d'1,20 m de diamètre, il fouille inlassablement les profondeurs de la Loire à la recherche des petits poissons transparents. Si la technique de pêche est restée la même au fil du temps, le commerce de ce poisson a connu plusieurs évolutions. Dans les années 1950, les amateurs de civelles étaient trop peu

nombreux pour réussir à écouler le stock pêché. Le surplus d'alevins d'anguilles servait alors à nourrir les volailles ou à fabriquer de la colle. Mais à partir des années 1970, l'ouverture du marché espagnol a stimulé la demande. "L'Espagne est un client de longue date, auquel il faut désormais ajouter l'Asie et en particulier la Chine", commente Gaétan Mabit, de la société de mareyeurs Beaur. Très friands d'anguilles, les Chinois importent des civelles vivantes et les élèvent dans des fermes aquacoles. "Malheureusement, de plus en plus d'alevins meurent avant le transport", déplore Gaétan Mabit. "La pollution est en partie responsable de cette mortalité. C'est un problème pour

nous. La qualité du produit est primordiale car il se raréfie." Une raréfaction qui inquiète la Commission européenne, à tel point qu'elle a lancé un programme de sauvegarde de l'espèce. La pêche est interdite du 1^{er} au 15 de chaque mois, sur l'ensemble du continent, afin de préserver 40 % d'anguilles pour leur reproduction dans la mer des Sargasses*, seul lieu de frai de ces poissons voyageurs.

L'ennemi, c'est la vase

Pour de nombreux pêcheurs, si les civelles sont moins nombreuses, c'est que le milieu naturel n'offre plus les conditions propices à leur dévelop-

pement : au cours des vingt dernières années, les dragages successifs de la Loire ont abaissé le niveau d'eau et augmenté le courant, ce qui favorise la remontée du bouchon vaseux. "L'ennemi, c'est la vase. Sans oxygène, les poissons s'étouffent. Et ils s'épuisent à nager dans des courants pollués par les rejets des usines !", déclare Délys Bérenger. Les variations thermiques ne facilitent pas non plus les captures : "Quand il fait trop froid, comme maintenant, le poisson ne remonte pas à la surface. En ce moment, les prises ne sont pas extraordinaires", convient-il. Malgré cela, le Rezéen continue de braver les nuits glaciales sur son bateau bleu et blanc. Il faut bien financer la licence et le

carburant. "C'est un métier difficile, reconnaît Délys Bérenger, je ne suis jamais sûr de remplir mes tamis. Mais c'est un métier passionnant." *Mer de l'océan Atlantique, située entre le nord des Antilles et les côtes de la Floride.

Erratum Société Champenois

L'article sur la remise de documents de la société Champenois aux archives municipales, indiquait que l'entreprise était dissoute. En fait, après avoir fermé son établissement rezéen, la société a transféré les activités restantes à Saint-Herblain. Son directeur D. Champenois nous fait savoir également que sa famille est originaire du Loiret et non de Champagne.

E

XPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Cette double page est dédiée à l'expression des quatre groupes politiques représentés au conseil municipal. Ils s'expriment sur un thème commun : les jeunes dans la ville.

Les élus de l'Opposition

Redonnons un cadre à nos jeunes

■ Comment expliquer à un jeune qu'il doit passer impérativement à tel âge par telle structure et connaître telle chose dans telle matière ? Comment peut-il accepter le passage d'une classe à l'autre alors qu'il se sait incapable de suivre et qu'il aboutira à une impasse ? Et pour faire quoi après ? Il y a de quoi se révolter !! Non ???

L'insuffisance de bases scolaires structurées, l'absence de cadre clair liée à la dilution de l'autorité des adultes qu'ils soient parents, enseignants, policiers ou magistrats, la disparition de l'esprit civique, la présence de modèles socialement inacceptables, la fermeture de l'ascenseur social expliquent cette montée de violence souvent dirigée contre des établissements scolaires. L'École porte une lourde responsabilité dans cette affaire : l'uniformisation des programmes, des méthodes, des structures, subies aussi par les enseignants depuis trop longtemps, sont une des causes de ce phénomène.

Laissons à un jeune le choix de sa voie, de son projet personnel et professionnel, dans des établissements où la diversification des approches pédagogiques et des contenus répond aux attentes diverses. Laissons lui la possibilité d'apprendre un métier.

Rendons aux adultes l'autorité nécessaire à l'éducation en rappelant à chacun ses droits mais aussi et surtout ses devoirs. L'enseignant dans sa classe doit être "celui qui instruit", le pédagogue "qui conduit les enfants" dont l'autorité bienveillante et la compétence ne sont discutables ni par les parents, ni par les élèves. Mais, en contrepartie, ces adultes doivent être irréprochables face à leurs responsabilités.

Donnons enfin à ces jeunes des vrais modèles, ceux qu'ils admirent aujourd'hui sont des petits caïds auxquels ils veulent leur rendre de petits services et rêvent de devenir comme eux. Il faut abattre ces faux héros et pas besoin de nouvelles lois ni de nouveaux textes réglementaires, il suffit d'appliquer ce qui existe sans aucune tolérance et avec rigueur.

"Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors, c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie." Platon

Les élus communistes

Faire échec à la précarité

■ Comment évoquer aujourd'hui la question de la jeunesse sans parler du CPE, contrat première embauche, petit frère du CNE, contrat nouvelle embauche ? Leur point commun, la précarité, cette précarité qui empêche de faire des projets de vie, cette précarité qui peut obliger à accepter tout et n'importe quoi, cette précarité enfin qui fait le bonheur des actionnaires. Nous appelons tous les jeunes et tous les salariés à se mobiliser pour faire échec à ce projet.

Et comment ne pas faire le lien avec les événements du mois de novembre ? Bien sûr, il ne s'agit pas d'excuser certains comportements inadmissibles, il y en a eu. Mais comment ne pas comprendre la révolte d'une certaine partie de la jeunesse face à la situation qui lui est faite ?

Discrimination à l'embauche par rapport au quartier d'origine ou au nom de famille, discrimination dans la recherche d'un logement, discrimination même parfois à l'entrée des discothèques ! Nous appelons tous les jeunes (et moins jeunes !) à se mobiliser pour construire, avec les partis et les associations qui le souhaitent, un projet crédible, profondément transformateur qui permette de redonner espoir.

Pour terminer, avec l'ensemble de leurs collègues de la majorité municipale, les élus communistes invitent les jeunes rezéens à réserver leur journée du samedi 8 avril. Ce jour là en effet, notre municipalité organise un temps fort de rencontres, de débats sur des thèmes choisis par quelques jeunes de la commune qui ont accepté de préparer avec les élus cette journée.

groupecommuniste.reze@laposte.net

Les élus socialistes

"Être jeune aujourd'hui"

■ Le 8 avril, les élus discuteront avec des jeunes rezéens. La journée intitulée "Vis ta ville" sera un moment d'échanges et de fêtes. Le temps libre, les loisirs, l'engagement et les déplacements sont les thèmes qu'ils ont sélectionnés. Le dialogue entamé ne s'arrêtera pas là, des rendez-vous seront pris pour continuer le chemin ensemble.

Les jeunes aspirent, comme leurs parents hier, à prendre leur place dans la société comme citoyen à part entière. Pour certains d'entre eux, l'obtention d'un diplôme résulte d'un travail intense. Pour d'autres sans qualification professionnelle, c'est une galère qui commence. Pour tous, l'entrée dans la vie active n'est pas simple.

Actuellement, l'inquiétude se renforce. Le Contrat Première Embauche, proposé par le gouvernement, sans concertation avec les partenaires sociaux, institutionnalise la précarité. Il organise la concurrence entre les générations. Il détricote le code du travail en rendant le jeune salarié "jetable", sans justification au cours d'une période d'essai de 2 ans. Il représente un danger pour tous les contrats en CDI, une régression sociale, qui place tous les jeunes, dès le départ de leur vie d'adulte dans la précarité et la dépendance, quel que soit leur niveau d'études.

Comment retrouver un emploi lorsque le doute sur les compétences se sera installé ? Démarrer sa vie professionnelle dans un contexte de peur et d'humiliation, c'est inquiétant. Comment s'installer dans la vie dans ces conditions ?

Les socialistes ont une autre ambition pour eux : les aider tout au long de leur parcours professionnel, conforté par une formation tout au long de leur vie. Une vie qu'ils devront maîtriser et non subir. Pour préparer leur avenir et les aider à construire leur premier projet de vie, ils veulent les voir dans la lumière et non dans l'obscurité, sur un siège éjectable.

Les élus Verts

Le monde de demain

■ Dans le fonctionnement démocratique actuel, les jeunes sont souvent écartés des processus de décision. A Rezé, l'équipe municipale s'est interrogée sur la place des jeunes dans notre ville. Une réflexion a mûri entre élus et services municipaux, sur la manière d'associer les jeunes aux choix qui les concernent, d'entendre l'expression de leurs besoins. La formule choisie, que nous soutenons, est de les associer à l'organisation de débats sur des thèmes qu'ils ont ciblés, pour constituer une Plate-forme Jeunes dénommée "Vis ta ville" qui s'adresse à tous les Rezéen(ne)s de 14 à 18 ans.

En particulier, le débat prévu le 8 avril constituera un échange entre les jeunes sur leur façon de vivre la ville. Des ateliers simultanés seront proposés ce même jour, sur les déplacements, les temps libres, les lieux et comment trouver sa place dans la ville.

Les élus Verts seront tout à fait attentifs à ces débats. En effet, notre vision de la démocratie participative nous engage à écouter les attentes des jeunes, à les soutenir dans leurs projets, afin de les aider à exercer leur citoyenneté, et à mieux vivre au quotidien.

En ce sens, nous souhaitons :

- que les structures d'animation locale, au cœur des quartiers, soient confortées dans leur rôle, avec des moyens à la mesure des nécessités,
- aider à la création d'une structure de co-élaboration de projets pour les jeunes,
- définir des budgets participatifs pour que les jeunes puissent mettre en œuvre ces projets,
- proposer des équipements de sports de rue : parc de glisse sèche aux Abattoirs (rollers, skate), basket de rue,
- fournir des espaces d'aide à la création (musique, cyber-lieux...).

Tous ces projets sont à mener avec eux et pour eux, car notre jeunesse constituera le monde de demain.



URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08VICTIMES : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 2 :

LE BARS Pierre, 135 bvd Saint-Aignan à Nantes (02 40 73 51 47).

Dimanche 9 :

LAMMALI Faouzi, 41 rue Alsace-Lorraine à Rezé (02 40 75 65 97).

Dimanche 16 :

BRESSOLLETTE Marie, 32 rue Augustin-Mouillé à Rezé (02 40 84 10 91).

Lundi 17 :

PARIS Marcel, 37 rue Félix-Ménétrier à Nantes (02 40 52 09 89.)

Dimanche 23 :

CHABOT Anne, 11 place Canclaux à Nantes (02 40 73 94 94).

Dimanche 30 :

RIAUD Xavier, 145 route de Vannes à Saint-Herblain (02 40 76 64 88).

PHARMACIENS

Pharmaciens de garde :

s'adresser au commissariat de police 02 51 11 23 00.

PRATIQUE

Collecte des objets encombrants

■ La prochaine collecte aura lieu le mardi 4 avril (maximum de 50 kg). Ils doivent être déposés le soir précédent la collecte de manière à ne pas gêner la circulation des piétons. Rens. 02 40 13 84 00.

Collecte des ordures ménagères

■ En raison du jour férié lundi de Pâques, le 17 avril, la collecte des ordures ménagères du lundi aura lieu le samedi 15 avril à partir de 10h.

Bougez plus et moins cher

■ Un seul ticket pour voyager de Nantes à Saint-Nazaire ou au Croisic en combinant bus, tram, train-ter et autocar, c'est le principe de Métrocéane. Destiné principalement aux salariés de la métropole Nantes/Saint-Nazaire, il est économique, pratique et écologique. Il a été lancé par la Région, le

Département, Nantes Métropole et la Carène (Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire). Plus d'infos sur www.metroceane.fr

Délivrance des cartes d'identité et des passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité (délai 3 semaines) et passeports (délai 2 semaines) doivent être obligatoirement déposées en mairie, au service des Formalités. Rens. 02 40 84 42 02.

Recensement militaire

■ Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en février 1990 doivent se présenter du 1^{er} février au 31 mai 2006. Le jeune doit venir muni de sa carte d'identité et du livret de famille de ses parents au service des Formalités administratives de l'hôtel de ville, place Jean-Baptiste-Daviais.

Croix-Rouge

■ Journées nationales les 20 et 21 mai. Des bénévoles de la Croix-Rouge française iront à la rencontre du public pour expliquer les objectifs de l'association et ses actions de proximité.

Grippe aviaire

■ Rappel de procédures établies par la Préfecture : moins de 5 cadavres d'oiseaux sur un même site (moins de 500 m), contacter la mairie ; plus de 5 cadavres d'oiseaux ou un cadavre de cygne ou encore plusieurs cadavres de canards ou d'oies, contacter les services vétérinaires au 02 40 72 93 50 ou la préfecture au 02 40 41 20 20. En toute hypothèse, il convient de ne pas y toucher à main nue. Rens. 0825 302 302 (0.15 /min) ou www.grippeaviaire.gouv.fr

Inscriptions école

■ Se munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.

- Groupe scolaire Plancher, 1^{er} avril de 9h à 11h30 ou sur rdv au 02 40 75 43 47.

- Maternelle Le Corbusier, 1^{er} avril de 10h30 à 11h30 ou sur rdv au 02 40 75 72 99

- Maternelle La Galarnière, 1^{er} avril de 9h à 11h15 ou sur rdv au 02 40 75 68 76.

- Maternelle Ouche-Dinier, 1^{er} avril de 10h à 11h30 ou sur rdv au 02 40 75 72 88.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 7 décembre 2005 au 6 février. Berry Ewan, 31 r des Carterons / Bouvier Clovis, 2 r des Ajoncs / Lamory Titouan, 5 r des Déportés / Godard Mathis, 12 r Maud-Manonni / Rocherious Giovanni, 9 av. des Platanes / Verdom-Drouin Alycia, 13 Maison Radieuse / Noguelou Maëlys, 32 chemin de la Bernardière / Bombenger-Ratier Gabriel, 1 r Alexandre-Huchon / De La Gorce-Afaoui Anthonin, 1 bis, r Raphaël-Lancelot / Thibault Lucien, 16 r de la Grande-Haie / Creuze Thomas, 13 r du Moulin-Guibreteau / Joulain Enzo, 20 ter, r des Naudières / Bouharou Aïmane, 8 allée de Guérande / Reymann Quentin, 1 allée de Couëron / Audubon Teddy, 25 bis, rue du Vivier / Simon Ainhua, 8 square du Pront / Thajt Ilyas, 14 bd Le Corbusier / Desnos Quentin, 18 r Louis Antoine-De Bougainville / Hermouet Jules, 5 r du Jura / Bossard-Petit Tristan, 56 r Emile-Zola / Gravouelle Nathan, 31 r des Frères Brégeon / Le Guen Amélie, 78 r de la Mirette / Roselier Célian, 25 r des Saules.

MARIAGES

Hors de la commune. Garnier Victor, 48 av. de la Libération et El Hachmi Kaoutar domiciliée à Azilal (Maroc) / Guers Willy domicilié à Montaigu (Vendée) et Lucas Véronique, 63 rue de la Commune / Azougagh Lahoucine domicilié à Meknès (Maroc) et Mercier

Aurélie, 16 rue des Métiers. **Mariage du 18 février au 4 mars.** Bernoud Florian, 39 rue Victor-Hugo et Viaud Aurélie domicilié 39 rue Victor-Hugo et résidant à Treillières (Loire-Atlantique) / Dag Erkan et Schartier Laura, 6 rue des Poyaux.

DÉCÈS

Décès du 26 décembre 2005 au 21 février. Pitard Gustave, 62 ans / Robert Paulette, 77 ans / Poirier Christian, 54 ans / Néré Suzanne veuve Magnant, 95 ans / Robert Yves, 82 ans / Boulogne Jeanne, 93 ans / Gauthier Patrice, 40 ans / Guibo Claude, 77 ans / Cloutour Raymonde épouse Nauleau, 82 ans / Tardif Monique épouse Chollet, 77 ans / Dumas Raymonde veuve Perrier, 76 ans / Bouscailloux Lucien, 75 ans / Bouton Armand, 74 ans / Auzannet Alphonse, 85 ans / Leray Louise veuve Brochard, 85 ans / Perron Andrée veuve Perrichon, 79 ans / Barel Léone veuve Picard, 85 ans / Lehénahh Lucienne veuve Dulou, 85 ans / Alleaume Suzanne veuve Brut, 92 ans / Le Bagousse Stanislas, 75 ans / Loyer Paulette épouse Dronneau, 67 ans / Allory Suzanne veuve Blouin, 102 ans / Templier Claudine née Bouguer, 49 ans / Pajot René, 83 ans / Bouvier Marcel, 85 ans / Le Roch Charles, 99 ans / Morin Christian, 68 ans / Achel Madeleine veuve Canu, 74 ans / Blourde Renée veuve Lorendeau, 87 ans / Perez Vincent, 72 ans.